

Comité de quartier La Plaine – La Prairie

Compte-rendu de la réunion du 23 juin 2011

**Prochaine réunion : le mardi 18 octobre à 20h30
à la salle Le Marché (4 rue des Saussaies)**

Elus et responsables municipaux présents à cette réunion :

Edith Pescheux, adjointe au Maire, élue référente ; Isabelle Daeschner, adjointe au Maire ;

Participants : une quinzaine ; **Secrétaire de séance :** Albane Mervelet ; **Présidente de séance :** Saliha Berzane

› **Bilan de la fête de quartier 2011**

La fête était conviviale et a attiré un bon nombre de participants. De nombreuses associations ont fait des démonstrations pour présenter leurs activités : la chorale Georges Migot, le centre socioculturel La Plaine, etc. Des jeux pour enfants étaient organisés. Cette année, un stand des associations de locataires était prévu, mais l'association des locataires des I3F n'y était pas (à contacter l'année prochaine). La sonorisation a eu quelques problèmes (parfois trop fort, parfois pas assez).

› **Jardins partagés**

A la suite du projet qui est en cours avec les habitants du Coteau et de Courbet, les élus proposent un même projet de jardin partagé pour les habitants de La Plaine et La Prairie. Un terrain est envisagé avenue Léon Blum. Un jardin partagé est un espace collectif de convivialité, où chacun peut venir jardiner et créer des liens avec les autres habitants. Les participants au comité de quartier étaient enthousiastes par rapport à un tel projet. Avant que ce projet n'aboutisse, il faut d'abord rendre le terrain utilisable et qu'un groupe d'habitants travaille sur un projet précis (aménagement, organisation, règles...).

Si vous êtes intéressé(e) pour participer activement à un tel projet, vous pouvez contacter Caroline Laloi au 01 49 69 69 78 et caroline.laloi@ville-cachan.fr

› **Forum des associations – le 10 septembre au stade de l'ESTP**

Un stand des comités de quartier est prévu. Tous les participants au comité de quartier sont invités à passer un moment sur le stand pour partager leur expérience. Ceux qui n'ont encore jamais participé peuvent venir s'informer. Saliha Berzane propose de préparer un panneau pour le comité de quartier La Plaine. Mme Fradet sera présente.

› **Place Edouard Herriot**

A la suite du comité de quartier du 27 avril, une réunion publique a eu lieu le 4 mai. Le projet est en train d'être travaillé, et sera présenté aux habitants à la rentrée. Les participants souhaitent que l'aire de jeux soit ombragée et offre un espace de rencontres. Un ralentisseur à la hauteur de l'allée Ronsard est demandé. Certains habitants voudraient des tables pour les jeux et les pique-nique, mais d'autres pensent que cela va générer des nuisances. Les habitants de La Plaine regrettent la suppression du feu de la Saint Jean, même s'ils savent que c'est pour des questions de sécurité.

Une réunion publique aura lieu le lundi 3 octobre à 18h30, au centre socioculturel La Plaine

› **Promenade inter-quartiers**

Edith Pescheux a rappelé le projet d'aménagement de la promenade inter-quartiers, qui débute Place Edouard Herriot et va jusqu'à la rue de la Citadelle, en passant par les rives de Bièvre (parallèles à l'avenue Dumotel) et traverse le quartier Cousté-Dolet. Ce projet inclura le réaménagement de l'allée Ronsard. La 1^{ère} phase a déjà débuté, sur le terrain du Signal de La Plaine ; cet aménagement n'empiète pas sur la voirie et les stationnements seront maintenus avenue Vatier.

> **Questions diverses**

- Avenue de Lattre de Tassigny, le muret qui longe les pelouses de l'OPH est dégradé. A qui appartient-il ? Comment mettre la fresque en valeur ?
- La 2^e phase des travaux du groupe scolaire La Plaine va commencer cet été. Des panneaux ont été posés à l'entrée pour montrer comment sera le résultat final.
- Les habitants des I3F demandent un conteneur à verre enterré.
- Au 14 Marc Sangnier, les fleurs de la pergola sont sans cesse arrachées. Elles sont régulièrement remplacées mais ces dégradations coûtent cher à tout le monde !
- Un sapin à hauteur de la crèche Volti est dangereux en cas de tempête, il faudrait l'élaguer.

> **Réponses aux questions envoyées par coupon-réponse ou par mail**

Une habitante du 2 rue Marc Sangnier demande plus de verdure au début de la rue Marc Sangnier et se plaint des gens qui laissent les déjections de leurs chiens à l'arrière de la tour, ainsi que des personnes qui laissent leurs encombrants après avoir nettoyé leur coffre de voiture. Réponse : *Les espaces verts ont été repris par la Ville il y a quelques mois, les améliorations vont se faire progressivement. Pour les chiens et les encombrants, la Ville agit dans la mesure de ses moyens humains et financiers, mais c'est à chacun d'être un citoyen responsable.*

Une habitante du 11 rue François Rude propose :

- de jalonner les parcours qui convergent vers le centre commercial des poulets et les sorties des magasins avec des bornes de repos. Rép. : *Une réflexion d'ensemble doit être menée sur cette question. Les contraintes : risque de nuisances sonores si les bancs sont placés sous les fenêtres et que des groupes viennent s'y installer en soirée / pas toujours possible suivant la largeur du trottoir.*

- dangerosité du rond-point : installer un panneau à quelque distance de l'avenue DeFrance, indiquant « ralentir, rond point ». Rép. : *Des mesures de vitesse vont être faites par la police. Un panneau ne serait pas dissuasif, de plus c'est à chacun d'être responsable, on ne peut pas mettre un panneau avant chaque rond-point (en plus du panneau signalant déjà « rond point à 30 m » tel que prévu par le code de la route).*

- Revêtement du sol de la place : éviter l'emploi de gravillons lisses, décoratifs mais glissants en cas de pluie. Rép. : *Oui, cette demande a été entendue.*

- Souhait d'économie : viser à des équipements simples, solides, efficaces. Rép. : *C'est ce que la Ville essaie de faire, même si on n'est jamais à l'abri de mauvaises surprises malgré les précautions prises.*

Un habitant de l'avenue de Lattre de Tassigny demande s'il est possible de peindre en jaune le bord du trottoir car il y a toujours une voiture garée sur le bateau devant chez lui. Rép. : *Le code de la route dit qu'il est interdit de se garer sur un bateau, et nul n'est censé ignorer la loi ! On ne peut pas peindre en jaune tous les bateaux de la ville. Si votre bateau est occupé par une voiture, n'hésitez pas à appeler la police municipale au 01 49 69 96 71 (8h-20h).*

Une habitante du 5 allée Ronsard déplore l'état de l'allée Ronsard au fond, en comparaison des beaux massifs à l'entrée : végétation, trottoirs en mauvais état, places de parkings à repeindre, etc. Rép. : *L'allée Ronsard va être entièrement réaménagée dans le cadre de la promenade inter-quartiers. Ces travaux n'auront pas lieu à court terme mais d'ici quelques années, car il faut réunir les financements et régler les problèmes juridiques. Les beaux massifs floraux qui sont installés ici ou là ne peuvent pas être mis partout, cependant les jardiniers de la Ville vont faire en sorte que cela soit au moins bien entretenu et aussi propre que possible.*

Un habitant du la rue du Moulin de Cachan propose de constituer un « club des anciens » pour parler de l'histoire de la ville, se rencontrer etc. Rép. : *Des associations existent déjà, et seront présentes au forum des associations. Par ailleurs, la Maison Cousté a organisé des ateliers sur l'histoire de Cachan et les anciennes blanchisseries.*